

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

6^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 22 mars 2022 à 18 h, à distance Teams.

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines (point 2.6 seulement)
Madame Amina Sai, directrice par intérim des Services des ressources matérielles (points 1 à 2.5 seulement)

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 mars 2022 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-21-22-030

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

DE RETIRER le point 2.6 - Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'une grue conventionnelle sur chenilles – Adjudication de contrat ;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

Procès-verbal du comité exécutif

Centre de services scolaire des Navigateurs

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du comité exécutif
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2022
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 École de la Ruche – Remplacement de la superstructure et de l'enveloppe – Adjudication de contrat
- 2.2 École Sainte-Hélène – Travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat
- 2.3 École Sainte-Thérèse – Travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat
- 2.4 École La Mennais – Réfection des contrôles de chauffage – Adjudication de contrat
- 2.5 École secondaire Guillaume-Couture – Remplacement des services et des services mécaniques sur l'emplacement – Adjudication de contrat
- 2.6 Entente particulière pour un membre du personnel

3.0 Information

Aucun point.

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du comité exécutif

CEX-21-22-031

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2022

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 janvier 2022 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 janvier 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

**CEX-21-22-032
SRM**

2.1 École de la Ruche – Remplacement de la superstructure et de l’enveloppe – Adjudication de contrat

ATTENDU l’appel d’offres public AO220125-37 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l’octroi d’un contrat de travaux de construction en vue de travaux de remplacement de la superstructure et de l’enveloppe pour l’École de la Ruche;

ATTENDU l’ouverture des soumissions réalisée le 7 mars 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert aux documents joints;

ATTENDU l’analyse de toutes les offres effectuées par la firme d’architectes, FSG architecte.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Construction Marc Bolduc inc.*, le contrat de travaux de construction en vue du remplacement de la superstructure et de l’enveloppe pour l’École de la Ruche, pour un montant de 1 396 574 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

**CEX-21-22-033
SRM**

2.2 École Sainte-Hélène – Travaux d’aménagement (maternelles 4 ans) – Adjudication de contrat

ATTENDU l’appel d’offres public AO220216-48 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l’octroi d’un contrat de travaux de construction en vue de travaux d’aménagement (maternelles 4 ans) pour l’École Sainte-Hélène;

ATTENDU l’ouverture des soumissions réalisée le 8 mars 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert aux documents joints;

ATTENDU l’analyse de toutes les offres effectuées par la chargée de projet des Services des ressources matérielles, madame Marie-Ève Gagné.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Jim construction inc.*, le contrat de travaux de construction relatif aux travaux d’aménagement (maternelles 4 ans) pour l’École Sainte-Hélène, pour un montant de 123 500 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres public;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-21-22-034
SRM

**2.3 École Sainte-Thérèse – Travaux d'aménagement (maternelles 4 ans)
– Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO220216-49 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) pour l'École Sainte-Thérèse;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 8 mars 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuées par la chargée de projet des Services des ressources matérielles, madame Marie-Ève Gagné.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *FM Construction inc.*, le contrat de travaux de construction relatif aux travaux d'aménagement (maternelles 4 ans) pour l'École Sainte-Thérèse, pour un montant de 153 872 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-21-22-035
SRM

**2.4 École La Mennais – Réfection des contrôles de chauffage
– Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO220204-40 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction en vue de la réfection des contrôles de chauffage pour l'École La Mennais;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 8 mars 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuées par la firme Merox architecture inc.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Bourget Tremblay construction inc.*, le contrat de travaux de construction relatif à la réfection des contrôles de chauffage pour l'École La Mennais, pour un montant de 397 113 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CEX-21-22-036
SRM

2.5 École secondaire Guillaume-Couture – Remplacement des services et des services mécaniques sur l’emplacement – Adjudication de contrat

ATTENDU l’appel d’offres public AO220204-32 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l’octroi d’un contrat de travaux de construction en vue du remplacement des services et des services mécaniques sur l’emplacement pour l’École secondaire Guillaume-Couture;

ATTENDU l’ouverture des soumissions réalisée le 17 mars 2022, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu’il appert aux documents joints;

ATTENDU l’analyse de toutes les offres effectuées par la firme d’architectes Cuatro architecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Action Estimation inc.*, le contrat de travaux de construction relatif au remplacement des services et des services mécaniques sur l’emplacement pour l’École secondaire Guillaume-Couture, pour un montant de 1 607 622 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d’appel d’offres public;

QUE la directrice par intérim des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

CEX-21-22-037

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à huis clos pour discuter du point 2.6 – Entente particulière pour un membre du personnel

ADOPTÉE à l’unanimité

Il est 18 h 08.

CEX-21-22-038

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l’unanimité

Il est 18 h 15.

CEX-21-22-039
SRH

2.6 Entente particulière pour un membre du personnel

ATTENDU la recommandation de la directrice des Services des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE la directrice des Services des ressources humaines soit, par la présente, autorisée à donner suite et à s’assurer de l’application de

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

l'entente particulière pour un membre du personnel selon les paramètres
établis lors des discussions tenues à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CEX-21-22-040

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 16.

ADOPTÉE à l'unanimité

Ève Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale